

TARIFS	VOTE 2017
A COMPTER DU 1^{ER} MAI 2017	
- Cimetière :	
* concession cinquanteaire	317 €
* concession trentenaire	210 €
- Columbarium :	
* concession cinquanteaire	786 €
* concession trentenaire	526 €
- Taxes cimetière :	
* inhumation	48 €
* exhumation	61 €
- Location de matériel :	
* chaise	0.55 €
* table	4.00 €
* couverts	0.45 €
* verres	0.35 €
* caution	42 €
- Bris de vaisselle	
* verre	2.15 €
* assiette, couvert	4.50 €
* matériel divers (plat, grilles...)	Recouvré à prix coûtant
A COMPTER DU 1^{ER} MAI 2017	
- Bons pour les nouveaux-nés :	24 €
- Droits de place :	
- pour les livraisons de vente ponctuelle,	68 €
- pour les commerçants à l'année	547 €
- Brocante de Noël	2 € la table
- Photocopies :	0.10 € Exo. Demandeur d'emploi, bénéficiaire RSA
- Vente de sanicollecteurs	2,00 €
- Fêtes des centres aérés d'été :	
. Prix du ticket	0.50 €
. Tarifs :	
. sandwiches	1.50 €
. part de gâteau	0.50 €
. paquet de chips	0.50 €
. eau	0.50 €
. boissons non alcoolisées	1.00 €
. bière	1.50 €
A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2017	
- Repas des Aînés	6.50 €
- Restauration scolaire :	
* enfant ou personnel communal	2.95 €
* adulte	5.15 €
- Ecole :	
* dotation annuelle par élève	Prise en charge totale
* prix ou spectacle de marionnettes	5.15 €
* un transport par classe et par année scolaire	151.00 €

<ul style="list-style-type: none"> * Subvention classe de neige ou classe de découverte - Ecole de musique : * enfant d'Armbouts-Cappel * enfant extérieur * membre de l'Harmonie * rémunération des professeurs de l'école de musique * gratification animateur repas Musique/majorettes 	<p>106.00 €</p> <p>16.00 €</p> <p>30.00 €</p> <p>Gratuit</p> <p>Sans objet (rémunération indiciaire – délibération 27.09.13)</p> <p>213.00 €</p> <p>+ cotisation Guichet unique</p>
A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2018	
<p>Médiathèque :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Livres <u>ou</u> CD-DVD : <ul style="list-style-type: none"> . 1^{ère} personne . 2^{ème} personne . 3^{ème} personne * Internet : <ul style="list-style-type: none"> . pour 1 heure . pour ½ heure * Copie noir/blanc * Copie couleur * Perte carte adhérent * Perte ou détérioration de DVD * Perte d'un document autre que DVD * Stages informatiques : <ul style="list-style-type: none"> tarif horaire . Armbouts-Cappellois . Extérieurs - Carnaval : Gratifications musiciens (nombre limité à 25 personnes) - Stagiaires IMED par semaine (frais de déplacement) - Taxes de séjour (fixées en 1995): * Hôtel 3 étoiles * Hôtel 2 étoiles * Hôtel sans étoile - Vente stère de bois 	<p>Adhésion gratuite (mise en place du portail numérique communautaire)</p> <p>1 €</p> <p>0.50 €</p> <p>0.10 €</p> <p>0.40 €</p> <p>6.10 €</p> <p>34.00 €</p> <p>18.00 €</p> <p>4.50€</p> <p>9 €</p> <p>50 €</p> <p>pour 25 musiciens + déclaration guichet unique</p> <p>42.00 €</p> <p>0.75 €</p> <p>0.50 €</p> <p>0.25 €</p> <p>24.00 €</p>

A COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2017	
- Location de la salle des fêtes (réservée aux Ambouts-Cappellois)	Les tarifs sont majorés de 10 % du 1 ^{er} novembre au 30 avril
* vin d'honneur	310 €
* repas froid	395 €
* repas chaud	435 €
* vin d'honneur et repas chaud	660 €
* vin d'honneur et repas froid	560 €
* caution	210 €
* location le dimanche (lendemain d'un mariage)	105 €
*heures de l'agent communal lors de l'utilisation de la cuisine :	
. samedi et dimanche de 22 h à 7 h	23.00 €
. samedi de 7 h à 22 h	18.00 €
. dimanche de 7 à 22 h	21.00 €
- Location de la salle de restauration scolaire	
- Du lundi au samedi pour une durée de 2 à 6 heures	62.00 €
- Les samedis et dimanches de 10h à minuit	142.00 €

A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2017						
GARDERIE PERISCOLAIRE (tarif par demi-heure)						
MISE EN PLACE DES LEA (LOISIRS EQUITABLES ACCESSIBLES) depuis le 1 ^{er} Janvier 2013 et modification quotient CAF de 500 à 700 € et non plus à 600 €						
QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS 2017					
	FAMILLE			CAF		
0 à 369 €	0.12 €			0.25 €		
370 à 499 €	0.22 €			0.15 €		
500 à 700 €	0.30 €			0.07 €		
701 à 800 €	0.80 €			0 €		
801 à 900 €	0.85 €			0 €		
= et + 901 €	0.90 €			0 €		
NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES (Tarifs pour 1h)						
QUOTIENT FAMILIAL	1 ^{er} enfant		2 ^{ème} enfant		3 ^{ème} enfant	
	Fam.	CAF	Fam.	CAF	Fam.	CAF
0 à 369 €	0.25 €	0.50 €	0.20 €	0.50 €	0.20 €	0.50 €
370 à 499 €	0.45 €	0.30 €	0.35 €	0.30 €	0.20 €	0.30 €
500 à 700 €	0.60 €	0.15 €	0.40 €	0.15 €	0.20 €	0.15 €
=/+ 701 €	0.90 €	0 €	0.65 €	0 €	0.40 €	0 €

PETITES VACANCES (tarif journalier pour 3 h)			
Mise en place des LEA par délibération du 7 décembre 2012			
QUOTIENT FAMILIAL	FAMILLE	CAF	
0 à 369 €	0.75 €	1.50 €	
370 à 499 €	1.35 €	0.90 €	
500 à 700 €	1.80 €	0.45 €	
701 à 800 €	2.70 €	0 €	
801 à 900 €	2.80 €	0 €	
= et + 901 €	2.95 €	0 €	
GRANDES VACANCES			
(Mise en place des LEA par délibération du 7 décembre 2012)			
QUOTIENT FAMILIAL	FAMILLE	CAF	Prix à la journée
0 à 369 €	15.00 €	30.00 €	1.50 €
370 à 499 €	27.00 €	18.00 €	2.70 €
500 à 700 €	36.00 €	9.00 €	3.60 €
701 à 800 €	47.50 €	0 €	4.75€
801 à 900 €	50.00 €	0 €	5.00 €
= et + 901 €	52.50 €	0 €	5.25 €
Péricentre : selon le quotient familial : entre 0.12 € et 0.90 € la ½ heure			
Une nuit sous la tente	2 €		
Surveillance du midi	1.50€		
Prix du repas	3.75 €		

A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2017	
MEDAILLES DU TRAVAIL PERSONNEL COMMUNAL (Délibération du conseil municipal du 26.3.2012)	
ECHELON	VOTE 2017
Argent	120 €
Vermeil	160 €
Or	200 €
Grand Or	240 €
DEPART A LA RETRAITE DU PERSONNEL COMMUNAL (Délibération du conseil municipal du 18.09.2015)	
NOMBRE D'ANNEES	VOTE 2017
Jusqu'à 10 ans	500 €
Du début de la 11 ^{ème} année à 15 ans	800 €
Du début de la 16 ^{ème} année à 20 ans	1 100 €
Du début de la 21 ^{ème} année à 25 ans	1400 €
Du début de la 26 ^{ème} année à 30 ans	1 700 €
A partir du début de la 31 ^{ème} année	2 000 €
NOEL DES ENFANTS DU PERSONNEL COMMUNAL	
AGE	VOTE 2017
De 0 à 9 ans inclus	Jouet 15 € + bon 30 €
De 10 à 14 ans inclus	Bon de 45 €
Enfant du personnel communautaire	Bon de 20 €
A noter que les bons sont des chèques cadeaux émis par La Poste, chèques cadeaux valables pour des magasins très divers (Virgin, Carrefour, Cora, Jenyfer, Célio, le Furet du Nord, Bayard, ...), chèques d'une valeur de 10, 15, 17, 20, 30 ou 50 €.	

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES – VOTE 2017		
PRIX	de 1 à 10 participants	à partir de 11 participants
1 ^{ER} prix	50 € + lot*	1 ^{er} 50 € + lot*
2 ^{ème} prix	35 € + lot*	2 ^{ème} 35 € + lot*
3 ^{ème} prix	25 € + lot*	3 ^{ème} 25 € + lot*
Tous les suivants	4 ^{ème} et 5 ^{ème} 10 € + lot*	4 ^{ème} à 8 ^{ème} 10 € + lot*
	6 ^{ème} à 10 ^{ème} Lot*	à partir du 9 ^{ème} Lot*
+ cadeau à chaque participant et membre du jury : - Jardins fleuris -Décorations Noël	1 lot* à chaque membre du jury	1 lot* à chaque membre du jury
* LOT = 10 €		

CONCOURS DECORATIONS DE NOEL – VOTE 2017		
PRIX	de 1 à 10 participants	à partir de 11 participants
1 ^{ER} prix	30 € + lot*	30 € + lot*
2 ^{ème} prix	20 € + lot*	20 € + lot*
Tous les suivants	3 ^{ème} à 5 ^{ème} 10 € + lot*	3 ^{ème} à 8 ^{ème} 10 € + lot*
	6 ^{ème} à 10 ^{ème} Lot*	à partir du 9 ^{ème} Lot*
	1 lot* à chaque membre du jury	* LOT = 10 €

PARTICIPATIONS AUX MANIFESTATIONS DES AINES (personne non Arbouts-Cappelloise constituant le couple)	
Goûter ou après-midi récréatif	14.00 €
Banquet	30.00 €

PARTICIPATIONS AU REPAS MUSIQUE et MAJORETTES (personne supplémentaire en plus d'une personne par musicien ou majorette)	
Enfant jusqu'à 12 ans	7.50 €
Adulte	13.00 €